

AUTO-SUBSISTANCE, SYSTÈME MARCHAND ET POPULATION AU XIX^e SIÈCLE, AUX ÎLES DE LA SOCIÉTÉ

Claude ROBINEAU

I.

Jusque dans les années 60, l'on peut dire que la problématique du développement a été articulée sur le déséquilibre population-ressources, ce par une double identification du sous-développement aux déséquilibres alimentaires (la *Géographie*, la *Géopolitique de la faim*, Josué de Castro) et des problèmes du développement à ceux des pays pauvres, peuplés et exploités (*Madagascar, population et ressources* ; le « cercle vicieux de la pauvreté », de Nurkse). Par la suite et fouillant davantage tant les analyses théoriques que des situations réelles, on a abandonné ce diptyque peu encourageant, déjà posé bien anciennement (Malthus 1801) mais dont la résolution a échoué par simplisme et ignorance (qu'est-il le plus facile, d'accroître les ressources ou de changer les comportements démographiques ?).

Mais c'est qu'aucune théorie n'est neutre : celle du célèbre économiste et démographe a vite fait de tourner en doctrine intéressée, dans un XIX^e siècle européen en mutation rapide, fabriquant beaucoup de laissés-pour-compte, et pour les milieux dirigeants duquel les classes laborieuses étaient des classes dangereuses parce que d'abord très (trop) nombreuses.

Quelle relation peut-il exister entre le facteur démographique et le développement ? On ne peut que constater l'abondance de la littérature concernant la démographie comme cause du sous-développement où l'on trouve tout et son contraire : le surpeuplement, thème bien connu, mais aussi le sous-peuplement à propos duquel il existe une géographie. Beaucoup plus rares sont les perspectives actuelles évoquées dans lesquelles on verrait l'état ou/et la dynamique d'un pays comme cause du

développement de la société dont il fait partie. Comme si nous ne savions pas depuis longtemps que les phénomènes ne sont pas univoques. Mais nous avons dans nos êtres des anesthésies localisées : nous n'envisageons pas ce rapport dans les deux sens, bien que l'indigence de chacun de ses termes par rapport à la situation foisonnante qu'il prétend résumer devrait nous inciter à nous défier d'un simple rapport réducteur.

Abandonnons le présent pour le passé. Dans l'histoire moderne, nous avons, présents en nos mémoires, les cataclysmes démographiques liés à la colonisation de l'Amérique pré-colombienne, pour lesquels on a échafaudé toute une batterie de causes parmi lesquelles reviennent les guerres internes, les maladies apportées par les nouveaux venus, les technologies des colonisateurs. A ce propos, on procède à une opération intellectuelle exactement inverse de la précédente, et quoi de plus normal puisque le phénomène pris en considération est le terme démographique. D'ailleurs, bien des études ont aperçu les effets de la dépopulation des Indiens de l'Amérique espagnole. Ceci dit, et lorsqu'il s'agit de la même population considérée autrefois et à présent, nos démarches, inverses selon le moment, peuvent apparaître étranges et l'on se propose ici de les croiser.

II.

Les îles de la Société sont connues avec précision depuis 1767, date où les aborda Wallis, le premier navigateur d'une série ininterrompue de voyages jusqu'à nos jours, et il ne faut pas trop faire attention aux regrets que nous pouvons avoir — notamment lorsque nous soutenons des thèses — à propos des mauvaises estimations de population ou des interruptions dans les séries que nous devons accepter. La nature insulaire, les faibles dimensions d'espace et de population et l'existence de dénombremments de population dès le début du XIX^e siècle, renforcée à partir de la seconde moitié de ce siècle par la mise en place d'un état civil permettent une connaissance au moins suffisante, sinon des variations exactes, du moins des tendances d'évolution de la population ¹.

1. Les premiers recensements périodiques datent de 1848. On consultera notamment :

C. VALENZIANI, 1949, « Etude démographique en Océanie française », *Population*, N° 4, pp. 93-114.

R. TESSIER, 1953, « Etude démographique sur les Etablissements français de l'Océanie, de Cook au recensement des 17-18 septembre 1951 », *Bul. Soc. Etu. Océ.*, N° 102, t. IX (n° 1), mars 1953, pp. 6-31.

N. MAC'ARTHUR, 1968, *Island Populations of the Pacific*, Canberra et Honolulu, Australian National University of Hawaii Press, 381 p.

R. CLAIRIN, 1972, « La population de la Polynésie française », *Population*, n° 4-5, pp. 703-727.

Auto-subsistance, système marchand et population ...

Car ce qui nous importe ici, c'est de dépasser un simple constat en un point donné du temps par une perspective dynamique que révèle les tendances de l'évolution démographique tout en étant conscient que

Les spectres de Malthus

1830³. On peut, à ce moment, avancer un certain nombre d'éléments qui valent commencement d'explication :

— la diminution de la population est suffisamment importante aux yeux des Polynésiens pour que ceux-ci mettent en rapport les maladies qui les frappent avec l'arrivée des navires européens⁴ ;

— les marins dont les vaisseaux fréquentent les parages soulignent à partir des années 1790 la pression des chefs tahitiens pour obtenir des armes et des alcools européens ; d'où la conclusion, difficile à démontrer, que l'alcool d'une part, et les armes, par le décuplement des victimes qu'elles peuvent entraîner dans les guerres, d'autre part, expliquent, à côté des facteurs de maladie la diminution de la population ;

— peut-être ne faut-il pas négliger, car cela a des effets sur la genèse et le développement des conflits, le bouleversement qu'introduit dans la structure traditionnelle du jeu politique l'ascension unilatérale, à cause du monopole des produits nouveaux et rares qu'elles confisquent, des unités politiques gouvernées par les Pomare ; ascension qui est traditionnelle mais traditionnellement se trouve très vite bloquée pour celle des unités rivales ; et d'ailleurs, on a eu, entre le passage de Wallis (1767) et celui de Cook (premier voyage, 1769) l'exemple d'un tel blocage⁵. Avec les deux Pomare, et l'ancrage permanent des bateaux européens sur leurs rivages, le blocage devient illusoire, à cause de la source continue de biens européens valorisés qui leur arrivent, notamment en échange de l'avitaillement nécessaire des navires. J.-F. BARE⁶

idéologique, qui laisse de côté l'effet le plus clair et le plus sensible qu'on peut attendre dans l'immédiat d'une diminution brutale de la population : la baisse de niveau de la production et la modification des rapports sociaux entraînée par la diminution du nombre des travailleurs et des quantités produites. Expliquons cela.

L'économie tahitienne ancienne est basée sur la récolte des fruits et des tubercules, la pêche, le petit élevage (cochons volailles), le tressage des végétaux, la fabrication des tissus en écorce battue, l'usage et le travail de la pierre et de différents bois, l'usage à des fins ornementales, symboliques ou religieuses, de plumes et de coquillages. La structure sociale comprend, de façon très schématique, une haute classe de chefs, prêtres et guerriers, une basse classe de producteurs et une classe intermédiaire indispensable de tenanciers du sol, d'officiers des grands chefs, de producteurs de services rares. En zone intertropicale humide, la production — des subsistances notamment — est quasi-continue et les nécessités de l'accumulation sont, du fait des difficultés de conservation — qui n'est pas cependant impossible — satisfaites par la mise en défens (*rahui*) de zone de récoltes, l'interdiction temporaire de récolter sur un secteur terrestre ou de lagon permettant de laisser la production s'accumuler en vue de festivités ou d'un travail collectif à accomplir (construction d'un édifice religieux, *marae*, d'une pirogue de guerre, d'une longue maison).

L'économie tahitienne (et des autres îles de la Société) fonctionne donc sur la constitution de surplus pour la subsistance des chefs et l'accomplissement de leurs fonctions sociales (hospitalité, octroi de présents, présidence d'assemblées cérémonielles ou festins et d'entreprises de travaux collectifs, redistribution). Bien qu'on puisse interpréter le fonctionnement de cette économie selon un modèle de tribut-redistribution décrit dans d'autres sociétés polynésiennes, la littérature n'en fournit que des éléments (qui permettent d'induire la validité du modèle) mais sont par ailleurs fortement éclairants : l'idée exprimée par des dépendants qu'on doit donner aux chefs sans attendre que ces derniers demandent ; le prélèvement opéré de cette façon coercitive et sans délai par un chef qui essuie de la part de dépendants sinon un refus catégorique du moins une réponse dilatoire à ses injonctions ; l'idée aussi de la fonction distributive des chefs que les bénéficiaires expriment avec une violence qui s'apparente au pillage ⁹.

9. Sur les phénomènes de redistribution dans les économies polynésiennes, voir : R. FIRTH, 1959, *Economics of the New Zealand Maori*, Wellington, R.E. Owen, 519 p. R. FIRTH, 1965, *Primitive Polynesian Economy*, London et Hamden, Routledge and Kegan Paul et Archon Books, 385 p. (c'est l'anthropologie économique de Tikopia). M. SAHLINS, 1958, *Social Stratification in Polynesia*, Seattle, University of Washington Press, American Ethnological Society Series, m-29, 306 p.

Dans cette économie, les échanges jouent un grand rôle et la notion d'auto-subsistance doit être entendue de façon large au niveau de l'ensemble des îles de la Société :

— échanges complémentaires dans le cadre de chaque vallée (qui forme souvent une unité politique distincte) entre le littoral (cocoteraie, produits de la mer) et l'intérieur (bois, bambou, basalte) ;

— échanges à l'intérieur des unités politiques impliquées par la structure sociale et les rapports économiques et sociaux que cette structure suscite (entreprises collectives, cérémonies) ;

— impact économique des relations de guerre ; avec ce que les missionnaires appelleront la destruction du district, c'est-à-dire le sacage des habitations et des plantations ¹⁰, avec également le refuge des populations dans l'intérieur ;

— relations politico-religieuses entre les districts et les îles (réceptions, festivités, flux de présents échangés). Il existait notamment des troupes de chants et de danses allant d'un district ou d'une île à l'autre qui formaient une société à part et entretenaient une économie d'échanges sur la base de l'hospitalité et des fêtes qu'elles suscitaient ('Arioi).

Le contact avec l'extérieur qui s'amorce de façon régulière à la fin du XVIII^e siècle a pour effet de modifier progressivement, mais durablement la structure et le réseau des échanges. On n'a pas malheureusement, sauf exception, un tableau de ce changement mais l'on peut, avec ce que l'on connaît de la structure et du réseau des échanges à la veille du contact d'une part, des biens apportés, des nouvelles productions et du commerce qui se développe alors d'autre part, tenter un bilan ¹¹. Sur le long terme, le contact avec l'extérieur apporte des objets en fer et de nouveaux textiles. Clous, haches, marteaux, scies remplacent un outillage d'herminettes en pierre et une technique d'assemblage du bois par ligature et tenons et mortaises dont

G.L. OLIVER, 1974, *Ancient Tahitian Society*, Honolulu, The University Press of Hawaii. V. notamment t.II, pp. 635-637.

B. GERARD, 1974, « Origine traditionnelle et rôle social des marae aux îles de la Société », *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, Paris, vol. 11, n° 3-4, pp. 211-226.

Cl. ROBINEAU, 1985, *Tradition et modernité aux îles de la Société*, Livre II, v. notamment les chap. I (L'ancienne économie polynésienne) et III (Le système économique tahitien), pp. 1-33 et 115-173.

J.-F. BARE, 1985, *Le Malentendu Pacifique*, op. cit.

M. PANOFF, 1989, *Tahiti métisse*, op. cit., introduction pp. 18-21..

10. Après extraction, voire consommation de toutes les ressources disponibles, vraisemblablement (DAVIES, op. cit., pp. 41-55).

11. W. ELLIS, *Polynesian Researches*, dans la trad. française « A la recherche de la Polynésie d'autrefois », Paris, 1972, Publ. de la Soc. des Océanistes, n° 25, livre II, pp. 434-435, d'après le rapport fait par le capitaine Gambier lors de la venue à Huahine du navire Dauntless en 1822.

la productivité est infiniment plus faible. Les lourds vaisseaux du roi George par rapport aux frêles pirogues, aussi somptueuses soient-elles, ont fasciné sans nul doute ce peuple de marins. La solidité comparée du coton et du *tapa*, tissu d'écorce battue éminemment fragile, a dû favoriser le remplacement du second par le premier ; apparemment, le gain de productivité occasionné par ce remplacement était considérable mais le calcul de ce gain doit porter sur le temps de travail des produits nécessaires pour l'acheter (cochon salé, vivres frais, huile de noix de coco) et les termes de l'échange entre ces deux séries de produits.

Tel est le raisonnement de l'économiste. Celui de l'anthropologue est différent parce que — et cela est valable pour la première moitié du XIX^e siècle, disons jusqu'à la guerre franco-tahitienne (1844-47) — l'exportation et la consommation n'obéissent pas à la même dynamique. Très rapidement, dès la première ou la deuxième décennie du XIX^e, les exportations se développent, à l'initiative des chefs *ari'i*, *ra'atira* évidemment qui détiennent le contrôle de la production¹². En revanche, et peut-être à cause de l'influence missionnaire porteuse d'égalitarisme individuel, la faveur des matières d'importation est générale ; et c'est sans doute la difficulté pour s'en procurer lorsqu'on n'a pas de produits à exporter, ce qui est le lot de la majorité de la population (et malgré aussi la contrepartie redistribution qu'on est en droit d'attendre des chefs), qui va stimuler la production de substitution, comme par exemple le coton local.

Une fois reconnue la part prise par les missionnaires dans leur introduction, la faveur dont jouissent les produits importés (et qui ira, dans le cours du XIX^e siècle, jusqu'à substituer aux bois locaux des planches et des poutres obtenues d'Amérique ou d'Europe) a été mise au compte de l'attrait des Polynésiens pour les techniques nouvelles, de leur capacité d'adaptation ainsi que de l'avantage, vite saisi par eux, de l'économie de travail et de temps. Mais on n'a pas beaucoup remarqué — sinon jamais — que ce souci d'économie pouvait aussi résulter de la diminution de la force de travail consécutive à la dépopulation. Le déclin démographique réduit progressivement le volume de la population active, mais les besoins décroissent moins vite du fait de l'état pathologique qui prévaut. L'adoption des techniques nouvelles est le moyen de contrecarrer par les gains de productivité qu'elles apportent cette réduction, à la condition toutefois que les matières importées puissent être payées par des exportations de contre-partie : ce qui n'est

12. Pomare II, roi de tout Tahiti après 1815, le Haut Chef Tati, Atiau Vahine princesse de divers districts de Tahiti et Moorea sont des entrepreneurs, au sens schumpétérien du terme. Au sujet des affaires de Pomare II, v. ROBINEAU, 1985, p. 216. Sur l'ensemble de la question, cf. PANOFF, 1989, *op. cit.*, La greffe économique et l'ascension des Pomare, pp. 30-40.

pas un problème en un temps où le Pacifique Sud entre, à cause de l'importance de la chasse aux baleines fournisseurs de corps gras et de la colonisation de l'Australie, dans le commerce mondial.

Mouvement de la population, changement culturel et technique, changement social sont beaucoup plus liés qu'on ne le fait apparaître d'habitude à propos de la Polynésie et dans un sens qui n'est pas univoque. Le déclin de la population diminue la force de travail, et donc la production pour l'auto-consommation comprise *lato sensu* (non seulement alimentaire mais étendue à l'habillement, à la construction et à l'outillage) incite à l'importation de produits de substitution, et pour les payer, à l'exportation de produits demandés par les Européens.

III.

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, au début des années 70, l'accroissement annuel de la population (soit de 2,2% avec la réfugiés

- fragilité d'une économie reposant pour une part importante sur le C.E.P. (Centre d'essais nucléaires) et donc sur l'avenir de ce dernier ;
- prospérité passagère d'une économie financièrement soutenue par la France et donc conditionnée par l'engagement de cette dernière ;
- un niveau de vie monétairement élevé par rapport au reste de la région (sauf Hawaii, l'Australie et la Nouvelle-Zélande) et donc difficile à maintenir dans la perspective d'une reconversion mettant l'économie polynésienne en concurrence avec les autres économies de la région ;
- la recherche peu réussie depuis les trente dernières années de nouveaux axes de développement, soit que les ambitions affichées aient été démesurées (tourisme), soit que les réalisations soient demeurées à un niveau très modeste (aquaculture) 16.

Les statistiques de l'Office de la main-d'œuvre faisaient apparaître en 1980 un chiffre dérisoire du chômage mais ce chiffre n'était pas significatif : ces statistiques ne concernaient que la moitié de la population active 17 c'est-à-dire, compte tenu des habitudes tahitiennes, que la partie de la population la plus motivée à demander officiellement des emplois (population instruite, spécialisée et non rebutée par les formalités administratives) soit celle qui avait le plus de chances d'avoir des emplois secondaires spécialisés ou administratifs et tertiaires : autant dire la difficulté de prendre en compte le chômage. En outre, la structure de l'emploi des travailleurs dans le temps privilégie l'emploi intermit-

16. Dans son étude, B. GROSSAT avait calculé qu'il fallait créer 1 200 à 1 500 emplois nouveaux par an pour une population active de 35 000 personnes en 1971 comportant 25 000 salariés (GROSSAT, 1973, pp. 258 et 262).

Le C.E.P. employait 4 à 5 000 travailleurs locaux en 1967 mais déjà moins de 3 000 deux ans après, manifestation du caractère passager de son activité économique. En termes de flux, les dépenses du C.E.P. représentent en 1969 27% du produit intérieur brut (P.I.B.) -76% trois ans avant- mais ces chiffres sont des indicateurs imparfaits de l'impact du C.E.P. sur l'économie locale puisqu'ils englobent la part du personnel civil et militaire expatrié ; toutefois, leur énormité donne une indication sur l'importance de l'impact (BLANCHET 1985, pp. 38 et 43).

Progressivement, le désengagement du C.E.P. à partir de la fin des années 60 a été compensé par l'accroissement des dépenses civiles (40 % du P.I.B. en 1980) ; et les dépenses publiques sont couvertes à 61 % par des fonds métropolitains auxquels il faut ajouter les droits d'entrée et de sortie perçus par le Territoire sur le C.E.P. (2 milliards sur un budget local de 16 (BLANCHET *ibid*, pp. 67, 69 et 142-143).

P.I.B. par habitant (en dollars australiens) : Polynésie 11500 ; Nouvelle Calédonie 5900 ; Fidji 1904 ; Samoa occidentales 304 ; Tonga 395 ; Papouasie-Nouvelle Guinée 712 ; Hawaii 17731 (ANTHEAUME et BONNEMAISON, 1988).

17. L'Office faisant apparaître par année les demandes et les offres d'emploi non satisfaites, la différence entre les deux correspondant à du chômage ; les chiffres ne sont pas cumulés (BLANCHET *ibid* p. 153. L'auteur mentionne que ces statistiques ne concernent que la moitié de la population active).

tent — lequel prévalait même en période de plein emploi, contribuant ainsi à réduire d'autant le chômage ¹⁸.

Cette plasticité des comportements qui ordinairement écrête si l'on peut dire le caractère aigu des revendications n'en comporte pas moins des dangers : notamment de l'ébullition souterraine des mécontentements qui, occasionnellement, éclate au grand jour et avec d'autant plus de violence qu'elle en a été cachée plus longtemps. Ainsi, des incidents récents de Papeete lors d'un long conflit des dockers en butte aux menaces de mise en chômage de la part du C.E.P. ; mais aussi, une dizaine d'années auparavant, des incidents violents dans l'affaire dite du Drapeau. Les auteurs soulignent, pour avancer la difficulté de recherche de solutions, le caractère logiquement irréversible des conquêtes de la société polynésienne concernant le niveau de vie et la protection sociale. Pourtant est-on bien sûr de cette irréversibilité ?

Un début de preuve du contraire est fourni par l'évolution locale de la conjoncture entre 1968 et 1974 sur fond de récession qui se traduit à Tahiti et dans les îles par une reprise observable des cultures vivrières, reprise confirmée par les mesures d'autoconsommation faites à Moorea : dans la communauté villageoise de Maatea, objet d'une enquête fine, l'autoconsommation passe de 30 % en 1967-68 à 50 % en 1974. Dans les maisonnées observées, la formule de la production, c'est-à-dire la combinaison d'activités auxquelles leurs membres ont recours pour la formation des revenus, évolue entre ces deux dates dans le sens d'une plus grande place faite à l'autoconsommation ¹⁹.

Sur cette lancée dans la reconquête d'une plus grande autonomie

schumpétérien²⁰. On saisit, par ce petit exemple, toutes les possibilités latentes du dynamisme économique tahitien capable de se saisir des ressources intérieures jusqu'ici abandonnées et selon des méthodes variées qui vont de l'entreprise individuelle à la coopérative de production mais qui font appel à un fonds culturel commun d'entraide, de compétition collective et d'acceptation de *leadership* sous condition de réciprocité²¹.

IV.

Les rapports entre auto-subsistance, système marchand et population sont complexes. Ils ne sont pas univoques. La crise économique actuelle de la Polynésie ne peut pas être traitée sans référence au mouvement séculaire de la population, ni à ses capacités d'adaptation. Les difficultés actuelles de l'emploi renvoient à un recentrage sur les ressources locales, à un retour à l'auto-subsistance entendu *lato sensu*. Mais cette constatation tirée des observations faites çà et là ne découle-t-elle pas logiquement de la situation d'accroissement rapide dans laquelle se trouve la population de la Polynésie ? En situation inverse (la décroissance démographique), la nécessité de faire des gains de productivité (produire plus par tête) conduisait à limiter l'auto-subsistance en recourant à l'importation grâce aux bénéfices tirés de produits primaires. (C'est bien à cause des bénéfices élevés à réaliser qu'au XIX^e siècle, la colonisation tendit, de part le monde, à accaparer les plantations pour l'exportation). A présent, l'accroissement démographique en Polynésie conduit à privilégier la tendance inverse et la relative stagnation des produits primaires sur le marché mondial ne vient pas contredire un tel choix. Mais celui-ci n'a, en Polynésie, un fondement logique que si l'on considère le déclin passé et l'accroissement actuel de la population comme un seul et même mouvement. On peut aussi remarquer que tirer, de ce que les Polynésiens sont fortement — à quel degré et pour combien d'entr'eux ? — insérés dans la société de consommation occidentale, la conclusion que cette insertion est irréversible revient à nier les capacités d'adaptation des acteurs sociaux ainsi qu'à privilégier un sens unilinéaire de l'histoire. On devrait donc à notre sens explorer beaucoup mieux que nous ne l'avons fait les relations populations/ressources (tant endogènes qu'exogènes) lorsque se produisent les évolutions démographiques, qu'elles soient de décroissance ou d'accroissement et regarder comme un même mouvement, quelles qu'en soient les causes divergentes, les variations de population dans le temps d'une même communauté historique, avec les mouvements de l'économie qui s'y font jour.

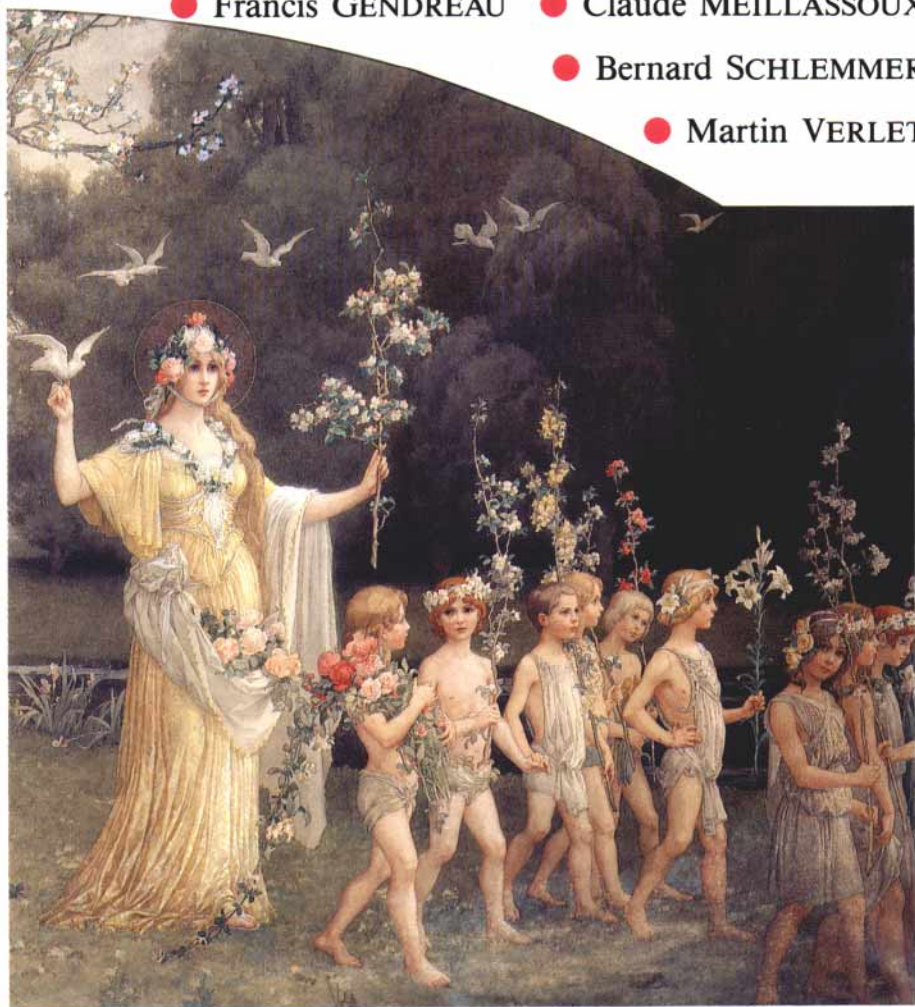
20. Cf. ROBINEAU, 1984, *op. cit.*, pp. 366-375.

21. Cf. ROBINEAU, 1984, *op. cit.*, p. 478, 1085, pp. 246-250.

LES SPECTRES DE MALTHUS

INTRODUIRE

- Francis GENDREAU
- Claude MEILLASSOUX
- Bernard SCHLEMMER
- Martin VERLET



CRISTOM

ed
di

CRISTOM

Francis GENDREAU, Claude MEILLASSOUX
Bernard SCHLEMMER, Martin VERLET

LES SPECTRES DE MALTHUS

**Déséquilibres alimentaires
Déséquilibres démographiques**

Co-édition

EDI (Études et Documentation Internationales)

**ORSTOM (Institut Français de Recherche pour le
Développement en Coopération)**

**CEPED (Centre Français sur la Population et
le Développement)**

**EDI
29, rue Descartes
PARIS 1991**